



Programme 3 heures

INTRODUCTION

Mot d'accueil de l'entreprise, pourquoi cette formation.

Présentation de Gustave Roussy, de la raison d'être de cette formation, des intervenants et de la dimension interactive du séminaire.

Projection : vidéo capsule témoignage retour au travail

Retour sur les clichés, les fausses croyances sur le cancer, les malentendus, les non-dits...

Échanges avec l'audience.

1 Le cancer, qu'est-ce que c'est ?

Vidéo expert Pr Benjamin Besse. Oncologue médical, spécialiste des cancers thoraciques, directeur de la recherche clinique à Gustave Roussy

Éclairage de l'oncologue médical présent et réponses aux questions.

2 Épidémiologie du cancer ?

Vidéo expert Gwen Menvielle. Chercheuse à l'Inserm, docteure en santé publique-épidémiologie, spécialiste du retour au travail après un cancer.

Éclairage à deux voix (oncologue médical et direction de la marque) :

mise en perspectives sur l'augmentation du nombre de cas et les progrès majeurs de la recherche des 20 dernières années. Interactions avec l'audience.

Jeu de rôle en LIVE avec des comédiens : « annoncer son cancer à son employeur. »

Échanges - réactions.

3 L'actualité des traitements du cancer

Vidéo expert Pr Laurence Albiges. Oncologue médicale, spécialiste des cancers urogénitaux, Chef du département de médecine oncologique à Gustave Roussy.

Vidéo capsule : témoignage « le vécu quotidien, LA PROMOTION »

Éclairage de l'oncologue médical présent et réponses aux questions sur les différents types de traitements (oral, IV, chimio, new Tt, essai thérapeutique) et leur impact sur le quotidien.

4 Les toxicités visibles

Quels sont les signes ? Définition d'une toxicité.

Présentation de l'oncologue médical : vision d'ensemble sur les effets indésirables liés à l'administration d'un traitement contre le cancer et les solutions proposées.

LIVE DES COMÉDIENS : comment réagir et interagir avec un collaborateur touché par un cancer ?

PAUSE

5 Les toxicités invisibles

Vidéo capsule : épuisement témoignage d'un patient (fatigue, troubles cognitifs, neuropathies, isolement social).

Éclairage de l'oncologue médical présent et réponses aux questions sur ces toxicités invisibles encore trop méconnues et leur incidence dans la vie en entreprise.

6 Aspects psychologiques

Éclairage à deux voix (Oncologue médical et directrice de la marque) :

- les problèmes psychologiques de la personne qui retourne au travail,
- les principaux axes de vulnérabilité à accompagner,
- comment réagir face à :
 - un collaborateur / proche atteint de cancer,
 - un collaborateur / proche aidant d'une personne touchée par un cancer,
 - brainstorming collectif.

JEU DE RÔLE EN LIVE / THÉÂTRE FORUM : en tant qu'employeur, en tant que collègue, en tant que personne malade face à l'employeur, face à un collègue (jeux de rôles inversés).

LE MOT DE LA FIN par un membre du CODIR / COMEX de l'entreprise invitante.

FIN DE LA FORMATION

1 Remise d'un kit pratique

- Lien vers les vidéos experts partagées en séance et d'autres non présentées.
- un contact mail ou téléphone : nous joindre après la formation (orienter pour un rendez-vous médecin, 2^e avis, Interception (prévention personnalisée), question RH...).

2 Test d'évaluation


pour recueil des avis des formés, restitué ensuite à la direction générale de l'entreprise.




Tarifs

Pour une session de 3 h et un groupe de 30 personnes maximum

Le coût total de cette formation d'une demi-journée en région parisienne est de 21 000 € TTC dont une partie pourra être offerte en contrepartie d'un engagement mécénat. Ce coût sera majoré si la formation est déployée en dehors de la région parisienne sur la base des frais réels de déplacement et/ou d'hébergement.

-  **Vous êtes une entreprise mécène** engagée aux côtés de Gustave Roussy ou de sa Fondation pour un montant supérieur à 60 000 € par an :
- la prestation de l'animation (Coach & comédiens) à hauteur de 5 000 € HT vous sera facturée directement par la société intervenant,
 - la prestation des experts de Gustave Roussy est offerte*.

* Les contreparties constituent un avantage offert par le bénéficiaire au donateur en plus de la réduction d'impôt. La valeur de ces contreparties doit demeurer dans une « disproportion marquée » avec le montant du don. Il est admis un rapport de 1 à 4 entre les montant des contreparties et celui du don, c'est à dire que la valeur des contreparties accordées à l'entreprise mécène ne doit pas dépasser 25 % du montant du don.

-  **Vous n'êtes pas encore mécène** de Gustave Roussy ou de sa Fondation :
- la prestation de l'animation (Coach & comédiens) à hauteur de 5 000 € HT vous sera facturée directement par la société intervenant.
 - la prestation des experts de Gustave Roussy vous sera facturée 15 000 €.
- Le pôle Éducation de Gustave Roussy, reconnu comme organisme de formation, vous proposera une convention de formation exonérée de TVA.

